

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES
QUARTIER DUBERGER-LES SAULES
ZONE VISÉE : 22515IP

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 4
RESPONSABLE : NATHALIE COURNOYER

FICHE SYNTHÈSE

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22515Ip

R.C.A.2V.Q. 219

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

22515IP :

Délimité au nord par la voie ferrée du Canadien Pacifique, au sud par l'autoroute Charest, à l'ouest par l'autoroute Henri-IV et à l'est par l'autoroute Robert-Bourassa.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- X Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Une demande a été déposée par la compagnie Silicycle afin d'agrandir leur bâtiment existant situé au 2500, boulevard du Parc technologique. Cette compagnie est spécialisée dans les produits à base de silice et produits spécialisés utilisés en chromatographie et chimie analytique et organique.

Des espaces seront utilisés pour faire du CRO-CMO (Contract Research Organisation, Contract Manufacturing Organisation). Dans le cadre du CMO, ils comptent fabriquer des alcools (Gin dans un premier temps) pour un client. Les équipements servant à faire de la chimie sont les mêmes utilisés pour faire des macérations et distillations. Ces sources de revenus limiteront les risques financiers reliés à d'importants investissements liés à l'agrandissement de l'entreprise.

Afin de permettre ce nouvel usage, il est proposé d'ajouter dans la grille de spécifications 22515Ip, un usage spécifiquement autorisé de distillerie d'une superficie de plancher maximum de 200 mètres carrés.

Considérant que cet usage utilisera les mêmes installations que l'usage principal existant et que dans la réglementation la superficie de plancher maximal pour un usage artisanal ou un usage de fabrication de bière associée à un débit d'alcool (art. 224.0.1) est limité à 200 mètres carrés. Il est proposé d'appliquer les mêmes limites de superficie à ce nouvel usage de distillerie.

MODIFICATION PROPOSÉE

Dans la grille de spécifications 22515Ip :

Usages spécifiquement autorisés :

Ajouter - une distillerie d'une superficie de plancher maximum de 200 mètres carrés.

Localisation de la demande

